

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1373 du Mercredi 29 Octobre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



3^e SOMMET SUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«L'ALGÉRIE A TOUJOURS ADHÉRÉ
AUX PRINCIPES DE SOLIDARITÉ
ET DE FRATERNITÉ»

P. 16

RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE SUR LA RADIO ET LA TV ALGÉRIENNES



COMMÉMORATION
ET INAUGURATION

P. 4

APRÈS LES DERNIÈRES INTEMPÉRIES À RELIZANE



UNE CELLULE DE CRISE
INSTALLÉE

P. 16



REMANIEMENT PARTIEL

LE CHEF DE L'ÉTAT OPÈRE UN VASTE MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

● Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution,
le Président Tebboune a opéré un mouvement partiel
dans le corps des walis et walis délégués

P. 3

CRÉATION DE MÉDAILLES MILITAIRES AU SEIN DE L'ANP

RECONNAISSANCE ET MÉRITE



● Le président de la République a signé la loi portant
création de médailles du mérite pour les personnels
militaires et civils relevant du ministère de la Défense
nationale. Une loi publiée dans le Journal officiel.

P. 3

savez-vous

MEILLEURE VILLE TOURISTIQUE ÉMERGENTE EN AFRIQUE POUR L'ANNÉE 2025 ORAN REMPORTE LE GOLDEN AWARD DE L'AFASU



La ville d'Oran a remporté le Golden award de l'Union afro-asiatique (AFASU) de la meilleure ville touristique émergente en Afrique pour l'année 2025. Oran, la Radieuse, s'est distinguée parmi plus de vingt (20) villes africaines ayant participé à cette compétition continentale. Cette distinction reflète les importantes réformes qu'a connues le secteur touristique en Algérie au cours des dernières années. A ce propos, le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), M. Abdelouahab Boulefkhad, a indiqué que le choix d'Oran pour participer à cette compétition "s'est basé sur ses

atouts touristiques majeurs, notamment ses infrastructures, ainsi que sur ses capacités organisationnelles importantes lors de l'accueil de plusieurs évènements économiques, politiques et sportifs d'envergure". Outre ses atouts naturels et ses infrastructures de qualité, Oran dispose d'un riche patrimoine historique, qui vient s'ajouter à l'ensemble des facteurs précités ayant permis à la ville de se hisser au sommet des villes touristiques émergentes en Afrique, autant de qualités qui la prédestinent à occuper une place de choix sur la carte du tourisme international.

SÛRETÉ NATIONALE

LANCEMENT DE LA 3^e PHASE DE LA CAMPAGNE NATIONALE ANNUELLE DE DON DE SANG

La troisième étape de la 19^e édition de la Campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a débuté lundi dernier à Alger. Le lancement officiel a été donné par le contrôleur de police Idir Hibouche, directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, en présence de la directrice générale de l'ANS, Dr Houria Touafit, et du président de la FADS, M. Abdelmalek Sayah. Dans une déclaration à la presse, le commissaire de police Mechedel Chokrallah, chef du Bureau des expertises médicales par intérim, a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale annuelle de don de sang, coïncidant avec la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée chaque année le 25 octobre. Cette campagne, qui se clôture aujourd'hui,



reflète également l'engagement de la DGSN à promouvoir les valeurs de solidarité humaine et à renforcer la coopération et l'entraide entre les différentes composantes de la société. Pour assurer le succès de cette opération, la DGSN a mobilisé, en collaboration avec les organismes partenaires, tous les moyens humains et matériels nécessaires, incluant le personnel médical et paramédical, ainsi que des ambulances, en respect

des normes de sécurité et de santé en vigueur, a ajouté M. Chokrallah.

De son côté, la directrice générale de l'ANS a salué cette initiative humanitaire régulière de la Sûreté nationale, qui contribue à sauver des vies et à approvisionner les centres de transfusion sanguine. Pour sa part, M. Abdelmalek Sayah a insisté sur l'importance de cette action pour renforcer et promouvoir le don de sang, soulignant que la Sûreté nationale est un partenaire actif,

participant régulièrement à l'approvisionnement des hôpitaux en cette ressource vitale. Pour rappel, la DGSN organise chaque année la campagne de don de sang en trois étapes : la première à l'occasion de la Journée maghrébine du don de sang en mars, la deuxième pour la Journée mondiale du donneur de sang en juin et la troisième pour la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée en octobre. **Cheklal Meriem**

HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SIGNATURE D'UN ACCORD RÉGLEMENTANT L'ÉCHANGE DE DONNÉES

Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) et le secteur de l'Enseignement supérieur ont signé un accord réglementant l'échange de données dans le cadre de la mise en œuvre du système national d'interopérabilité, a indiqué lundi dernier un communiqué du Haut-Commissariat. "Dans le cadre de la mise en œuvre du système national d'interopérabilité, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a été relié au réseau souverain (IRIES) et un accord réglementant l'échange de données a été signé entre le Haut-Commissariat à la numérisation et ce secteur". Pour assurer le suivi de l'application de cet accord signé, dimanche dernier, une commission composée de cadres du ministère et du HCN spécialisés dans les domaines technique et juridique, a été officiellement installée.

AVEC LA PARTICIPATION DE 31 EXPOSANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS

OUVERTURE DU 1^{er} SALON DES FOURNISSEURS DE L'INDUSTRIE IGE 2025

La première édition du Salon international "Industry Grand Expo 2025" (IGE 2025), dédié aux fournisseurs de l'industrie, a ouvert ses portes, lundi dernier, avec la participation de 31 exposants, nationaux et étrangers. Cette première édition, placée sous le thème "Innovation et normalisation : l'Algérie, hub industriel mondial", enregistre la participation d'exposants algériens et étrangers de plusieurs pays, comme l'Italie, la Turquie, la Tunisie et la Suisse, a indiqué le commissaire du salon, Abdeldjalil Sayah, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture. Les exposants représentent plusieurs filières industrielles, dont le secteur pharmaceutique, l'agroalimentaire, la chimie, le textile, l'électronique, l'énergie et l'environnement, ainsi que le domaine des accessoires automobiles, a-t-il précisé. Organisé par AIR Group en partenariat avec



Momentum, durant quatre jours, cet événement se veut un incubateur stratégique pour l'industrie nationale, visant à promouvoir l'innovation, la modernisation et la mise à niveau des entreprises industrielles conformément aux normes internationales, a-t-on souligné. IGE 2025 s'articule autour de quatre grands axes : l'innovation et les technologies de production, la

normalisation et la qualité, la formation et le transfert de savoir-faire, ainsi que le soutien à la création de projets industriels, a-t-on ajouté. Un espace baptisé "Atelier Kick Factory" est dédié à l'accompagnement des projets innovants en vue de leur industrialisation, a fait savoir M. Sayah, ajoutant que 12 start-up vont présenter leurs projets afin de trouver des partenaires industriels pour leur concrétisation. Des conférences thématiques seront organisées en marge de l'exposition, abordant des questions liées à l'automatisation, la digitalisation, la gestion de la production et l'industrie 4.0, animées par des experts nationaux et internationaux. Le salon comprend également l'organisation de la cérémonie "ILHAM AWARD", destinée à récompenser les industriels algériens les plus inspirants pour leurs initiatives et leur contribution au développement du secteur.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boudiane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia A.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chilaib

Cheklal Meriem

Lazela Omar

Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

REMANIEMENT PARTIEL LE CHEF DE L'ÉTAT OPÈRE UN VASTE MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, a indiqué lundi soir un communiqué de la présidence de la République.

Ainsi, il a été mis fin aux fonctions de :
M. Mustapha Koreich, wali de la wilaya de Mila

Madame et Messieurs les walis dont les noms suivent ont été mutés au même poste comme suit :

Foudil Douifi : de la wilaya de Laghouat à la wilaya d'Adrar
Mohamed Benmalek : de la wilaya de Batna à la wilaya de Laghouat
Houria Aggoune : de la wilaya de Guelma à la wilaya de Bouira
Samir Chibani : de la wilaya d'Oran à la wilaya de Guelma
Ali Moulay : de la wilaya de Tipasa à la wilaya de Béni Abbès
Abdelkrim Lamouri : de la wilaya de Bouira à la wilaya d'Annaba
Brahim Ouchene : de la wilaya de Blida à la



wilaya d'Oran
Fayçal Amrouche : de la wilaya d'In Guezzam à la wilaya de Mila
Djamel Hashas : de la wilaya de Béni Abbès à la wilaya de Blida

Ont été nommés Messieurs :
Noureddine Refsa, wali délégué de Dar El Beïda, nommé wali de la wilaya d'In Guezzam
Amine Benchaoula, wali délégué de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, nommé wali de la wilaya de Tipasa
Benahmed Riadh, wali délégué de la circonscription administrative de Bou Saâda à M'Sila, nommé wali de la wilaya de Batna.
Il a été mis fin aux fonctions :
Mahfoud Bouzertit, wali délégué de la circonscription administrative de Chéraga

Ont également été nommés walis délégués Messieurs :

Abdelfattah Benguergoura, secrétaire général de la wilaya de Sétif, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Chéraga (Alger)
Mahrez Mameri, secrétaire général de la wilaya de Constantine, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beïda (Alger)
Zidi Abdelmalek, inspecteur général de la wilaya d'Alger, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Sidi M'hamed (Alger)
Zougari Nacer, secrétaire général de la wilaya de Biskra, nommé wali délégué de la circonscription administrative d'El Kantara (Biskra)
Boudjezza Djamel, secrétaire général de la wilaya de Boumerdès, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Bir El Ater (Tébessa)
Amrani Attal, secrétaire général de la wilaya d'Illizi, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Bou Saâda (M'Sila)
Benbaba Ali Abdelkrim, chef de daïra de Ghazaouet, nommé wali délégué de la circonscription administrative d'El Aricha (Tlemcen)
Khalfaoui Hamid, chef de daïra de Boudouaou, nommé wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari (Médéa).

R. N.

CRÉATION DE MÉDAILLES MILITAIRES AU SEIN DE L'ANP UN GESTE DE RECONNAISSANCE ET DE MÉRITE

Le président de la République a signé la loi portant création de médailles du mérite pour les personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale. Une loi publiée dans le Journal officiel. La décision a été officialisée ce lundi 27 octobre.

En tout, 5 médailles ont été créées. Il s'agit de la médaille de commandement opérationnel, la médaille pour la lutte antiterroriste et le crime organisé, la médaille de l'innovation, la médaille de distinction scientifique et la médaille de partenariat avec l'Armée nationale populaire.
« La médaille de commandement opérationnel est décernée aux officiers de carrière de l'Armée nationale populaire, en activité de service, qui se sont distingués par leur exemplarité et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions de commandement opérationnel », précise le texte de loi. La distinction de cette catégorie se décline suivant 13 fonctions au sein de l'ANP qui seront définies par décret présidentiel.



LES CATÉGORIES CONCERNÉES

Concernant la médaille pour la lutte antiterroriste et le crime organisé, celle-ci « est décernée aux personnels militaires, en activité de service, au sein des différentes formations et unités de l'Armée nationale populaire ayant mené une action majeure et fait preuve d'un courage exemplaire dans les missions contre le terrorisme et de démantèlement d'organisations criminelles ».
Le texte souligne en outre que « la médaille de l'innovation est décernée aux personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale, en activité de

service, qui se sont distingués par leurs innovations dans tous les domaines d'activité ayant permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle ou les capacités de défense de l'Armée nationale populaire, à travers l'élaboration ou la participation à l'élaboration de projets ou de travaux de recherche ayant abouti à des produits innovants et à valeur ajoutée ».

MÉDAILLES DE RECONNAISSANCE

La médaille de distinction scientifique est décernée, quant à elle, « aux personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale, en activité de

service, détenteurs du grade universitaire de professeur, en reconnaissance des travaux de recherche réalisés ou de publication d'études ou d'ouvrages de référence dans le domaine scientifique et technique ayant apporté une contribution à la défense nationale ».
La médaille de partenariat avec l'ANP est accordée « aux autorités militaires ou civiles étrangères, en reconnaissance de leur concours exceptionnel dans leurs activités de partenariat avec l'ANP, à travers leur participation active aux actions de coopération et d'échanges, dans tous les domaines d'activité visant la consolidation de la défense et la sécurité nationales », lit-on dans les dispositions de cette loi. Il s'agit là également d'une reconnaissance hautement symbolique pour les rares pays qui ont soutenu l'Algérie pendant son combat contre le terrorisme, pendant son isolement politique et soumise à un embargo sur les armes. C'est passée la décennie 1990 que les choses ont commencé à s'améliorer et le pays à tisser des partenariats stratégiques dans les domaines sécuritaire et militaire. Ces distinctions seront décernées par le président de la République à l'occasion d'une fête nationale, est-il précisé, par ailleurs.

Alger16

63^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE SUR LA RADIO ET LA TV ALGÉRIENNES

COMMÉMORATION ET INAUGURATION

Le ministre de la Communication, M. Zouhair Bouamama, a présidé, hier, au siège des institutions publiques de radio et de télévision, la commémoration du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, le 28 octobre 1962. Une gerbe a été déposée au mémorial en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, du conseiller du président de la République chargé de la Direction

Générale de la Communication, ainsi que de responsables d'organisations et d'institutions médiatiques nationales, arabes, africaines et européennes, et de journalistes, techniciens et agents des institutions de radio et de télévision. Un centre de production d'informations et de programmes affilié à la Société de télévision publique, qui porte le nom du regretté journaliste Ahmed Wahid a été inauguré par la même occasion.

DÉVELOPPEMENT LOCAL DYNAMISER LES COMITÉS DE QUARTIER EN TANT QU'ESPACES DE CONCERTATION

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a appelé, lundi dernier depuis la wilaya de Ouargla, à la relance des comités de quartier et de village afin d'appuyer la gouvernance locale et ancrer la démocratie participative. En donnant le coup d'envoi aux assises regroupant plus de 200 représentants d'associations des wilayas de Ouargla et de Tougourt, à la maison de la culture Moufdi-Zakaria, Mme Ibtissem Hamlaoui, entourée des autorités locales, a souligné que cette initiative a pour objectif de consolider la participation citoyenne, renforcer la gouvernance de proximité et intégrer davantage la société civile dans le développement local. A cet égard, elle a mis en exergue le rôle déterminant des associations dans la prévention



des phénomènes sociaux négatifs, notamment la drogue, le maintien de la cohésion et de la stabilité sociale, l'encouragement des initiatives citoyennes et bénévoles, en plus de la contribution à un meilleur cadre de vie. Dans la continuité de son discours, elle a exhorté les participants à enrichir ces rencontres par des

propositions concrètes et applicables, ajoutant que l'ONSC veillera à transmettre l'ensembles des recommandations aux hautes autorités de l'Etat pour orienter la prise de décisions adéquates. Mme Hamlaoui a indiqué, par ailleurs, que ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des Assises nationales des comités de quartier et de village prévues en décembre prochain, précisant que des réunions similaires ont déjà été organisées dans les wilayas d'El-Meniaa, El-Oued, El-Meghaier, Sétif, Laghouat, Relizane, Batna, Mascara, Mila et Chlef, et quelles se poursuivront dans d'autres wilayas. Les représentants associatifs ont mis à profit ce rendez-vous pour apprécier la démarche, jugeant qu'elle constitue une opportunité pertinente pour

partager les expériences et évaluer les initiatives efficaces en matière de développement local. La présidente de l'ONSC a également profité de sa présence pour lancer une caravane médicale mise en place par l'association Amel El-Hayet, en coordination avec le Croissant-Rouge algérien de Ouargla, visant à prendre en charge les personnes à besoins spécifiques, notamment les enfants parapégiques. Elle a ensuite remis des fauteuils roulants et une ambulance destinés à la daïra d'El-Borma. Dans le cadre de la célébration d'Octobre Rose, elle a procédé au lancement d'une campagne de sensibilisation dédiée au dépistage précoce du cancer du sein, organisée à la salle de soins du quartier Tezegreret, à Ouargla.

Abir Menasria

APRÈS LES DERNIÈRES INTEMPÉRIES À RELIZANE

UNE CELLULE DE CRISE INSTALLÉE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a indiqué, lundi dernier, dans un communiqué, avoir ordonné l'installation d'une cellule de crise dans la daïra de Oued Rhieu, wilaya de Relizane, afin d'assurer un suivi strict de la situation sur le terrain et de recenser les familles sinistrées suite aux fortes précipitations qui ont été enregistrées dans la wilaya de Relizane et ont provoqué la montée des eaux de l'oued Grigra. Le ministre a, en outre, exigé qu'une expertise sur l'état de l'oued soit réalisée et que des mesures appropriées soient proposées pour éviter tout risque et mettre à l'abri les citoyens et leurs biens. Après les

fortes pluies qui ont touché Oued Rhieu et ont submergé plusieurs quartiers, dont le boulevard des Martyrs et la rue Boudjella, causant des dégâts à de nombreuses habitations, la direction de la Protection civile a immédiatement mobilisé ses équipes et ressources et entrepris des opérations de pompage, tout en assurant la protection des riverains et de leurs biens, a ajouté le communiqué. Les autorités locales de la wilaya se sont déplacées sur les lieux, où elles ont constaté l'ampleur des dégâts et présenté leurs condoléances à la famille de l'enfant décédé. Puisse Allah lui accorder Sa Sainte Miséricorde, selon la même source. *A. Menasria*



UNE MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE EN VISITE DANS LA WILAYA DE TIARET

Kada Nedjadi, président de la Commission des transports, des communications et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) a indiqué, lundi dernier, que la mission d'information parlementaire a entamé une visite de trois jours dans la wilaya de Tiaret. M. Nedjadi, qui dirige la mission, a expliqué dans une déclaration à l'APS, à l'occasion d'une réunion avec les instances locales et les acteurs des secteurs concernés, que "les sept députés composant cette mission s'enquerraient, au cours de leur déplacement, du fonctionnement de plusieurs infrastructures et projets relevant de leurs compétences dans cinq daïras de la wilaya". Le même

responsable a ajouté que la mission "transmettra un rapport aux autorités compétentes contenant les doléances des citoyens, les propositions des autorités locales, ainsi qu'un résumé des constats effectués sur le terrain, accompagné d'un ensemble d'observations et de recommandations destinées à apporter des solutions aux préoccupations soulevées". Tenue au siège de l'Assemblée populaire de wilaya, les membres de la Commission, accompagnés des parlementaires des deux chambres représentant la wilaya de Tiaret, des instances locales, de syndicalistes et de présidents d'associations, ont assisté à une réunion de coordination. Le directeur des télécommunications,

Abdelmadjid Hammouda, lors de cette rencontre, a fait une présentation technique sur la couverture en services postaux, de téléphonie et d'internet, notamment pour ce qui est de renforcer le réseau mobile dans les zones enclavées et le long de certains axes routiers. Cette rencontre a aussi connu la présentation de l'état d'avancement des travaux dans leurs secteurs respectifs. Le directeur des travaux publics, Ali Salah, et le chef du projet de la ligne ferroviaire Tiaret-Tissemsilt-Relizane, Khaled Khiati, ont précisé que le dernier tronçon de cette ligne, rattachant la ville de Tiaret à la commune de Moulay Slissen (Sidi Bel-Abbes) sur une distance de 9 km, sera terminé d'ici la fin de l'année en cours, alors que le tronçon

Tiaret-Tissemsilt sera livré à la fin du premier trimestre de l'année prochaine. Pour sa part, le directeur par intérim des transports a présenté les activités de l'aéroport Abdelhafid-Boussouf de Tiaret, qui assure actuellement deux vols hebdomadaires vers Alger, lors de son exposé sur les principaux indicateurs de son secteur dans la wilaya. A la fin de cette réunion, les représentants syndicaux et associatifs des secteurs concernés ont parlé de leurs préoccupations et propositions cherchant à perfectionner les performances des services publics dans les domaines du transport et des communications.

Omar Lazela

TRANSPORT FERROVIAIRE ET MARITIME DE MARCHANDISES

AMÉLIORER LES SERVICES DES DIFFÉRENTES FILIALES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion avec les cadres du ministère, consacrée à l'évaluation des activités de transport ferroviaire et maritime de marchandises, durant laquelle il a insisté sur l'importance de redoubler d'efforts pour garantir un service de qualité et se mettre au diapason des transformations économiques qui s'opèrent dans le pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Sayoud a souligné "la nécessité de remédier urgemment aux dysfonctionnements constatés sur certaines lignes de transport ferroviaire, à l'instar des retards et des pannes enregistrés, tout en s'employant à assurer un service de qualité, à la hauteur des attentes des citoyens".

Il a également estimé nécessaire d'accroître la cadence de prise en charge du dossier du transport ferroviaire de marchandises et d'œuvrer à l'amélioration de la compétitivité et de la performance économique de l'entreprise, selon la même source.

Après avoir souligné l'importance "d'intensifier le contrôle et la surveillance dans les gares et au niveau des points d'aiguillage et des passages à niveau, afin de limiter les comportements incivils qui portent atteinte à la sécurité des trains et provoquent des pannes", le ministre a appelé à envisager la délégation des services de gardiennage à des entreprises spécialisées selon des cahiers de charges bien définis, saluant l'impact positif enregistré l'été



dernier suite au renforcement d'un certain nombre de lignes ferroviaires, après la réintégration de sept trains Coradia qui ont bénéficié de travaux de maintenance et de réhabilitation. Dans le même sillage, M. Sayoud a appelé à "poursuivre les réformes engagées concernant le dossier de transport de marchandises, tant dans son volet lié à la gestion que structurel, notamment à travers l'adoption d'une approche fondée sur l'évaluation continue des indicateurs économiques et la prospective dans le développement des activités, ainsi que le renforcement des efforts de maintenance, le développement et la modernisation des infrastructures et structures de transport de marchandises, en vue d'accroître la compétitivité de l'entreprise et répondre aux exigences du développement économique national". Il a également salué les efforts consentis pour le dessalement des lignes ferroviaires dans le Sud, ce qui a permis d'obtenir des résultats positifs, lesquels se sont reflétés à travers "l'absence de cas d'annulation de voyage (zéro cas) jusqu'au mois d'octobre 2025", contre 1 000 cas/an avant 2022 et 570 cas en 2024", mettant l'accent sur l'importance d'associer davantage de

start-up dans la recherche de solutions à cet effet. Quant au transport maritime de biens et de marchandises, la rencontre a permis de passer en revue la situation générale d'exploitation de la flotte relevant de la compagnie "CNAN El Djazair" et de s'enquérir de l'évolution des indicateurs de gestion.

A cet égard, le ministre a donné des instructions pour "le perfectionnement de la gestion de l'entreprise, soulignant la nécessité d'un suivi rigoureux et constant des travaux en cours de maintenance et de réhabilitation des navires, en adoptant une approche centrée sur l'examen approfondi de la pertinence des travaux de maintenance et de leurs impacts économiques".

Dans ce sens, M. Sayoud a mis l'accent sur la nécessité "d'élargir les perspectives commerciales de l'entreprise, suivant la cadence économique du pays, d'augmenter sa compétitivité et sa rentabilité en matière d'exportation et d'importation. De même qu'il a instruit de coordonner avec le ministère du Commerce extérieur et de maintenir une concertation permanente avec les opérateurs économiques, notamment à travers le Conseil du renouveau économique algérien

(CREA)". Evoquant, par ailleurs, l'opération d'importation de 10.000 autobus, dans le cadre du renouvellement du parc national de transport terrestre des voyageurs, le ministre a appelé à "la révision du cahier des charges relatif à leurs services, notamment dans les secteurs urbain et suburbain, afin de répondre aux attentes des citoyens en matière d'accueil, de sécurité, d'hygiène et de qualification des transporteurs".

NÉCESSITÉ DE RENFORCER LE RÔLE DU GROUPE LOGITRANS

Le ministre de l'Intérieur a, d'autre part, souligné la nécessité de développer l'activité du groupe de transport routier de marchandises et de logistique Logitrans, en vue de "renforcer son rôle dans la cartographie économique nationale", mettant en avant "ses perspectives prometteuses aux niveaux national et africain", souligne le communiqué du ministère.

M. Sayoud a insisté sur la nécessité de développer l'activité de ce groupe public, d'améliorer les services de ses différentes filiales, de moderniser ses moyens logistiques et de renforcer ses relations commerciales avec ses partenaires, afin d'accélérer la cadence des projets en cours de finalisation, précise le communiqué. Ces instructions interviennent au regard du rôle du groupe en tant qu'acteur clé, garantissant la chaîne de valeur en matière de transport routier de marchandise et de logistique, selon la même source. Cette rencontre, qui fait suite à la récente installation du nouveau directeur général de Logitrans, Saïd Arabet, s'inscrit dans le cadre du suivi des dossiers afférents au développement, à la modernisation du transport routier de marchandises et la définition des priorités liées à l'activité de ce groupe stratégique.

R. E.

INVESTISSEURS ET PRODUCTEURS DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DES FACILITATIONS POUR L'OBTENTION DES AGRÉMENTS

Quacim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique, a déclaré, lundi dernier à Tizi-Ouzou, que les agréments seront accordés plus facilement aux producteurs et investisseurs dans le domaine de la fabrication de dispositifs médicaux. M. Kouidri a informé que la wilaya de Tizi-Ouzou recense aujourd'hui sept unités de production de dispositifs médicaux, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, où il a examiné des projets de son secteur. Le ministre a relevé "une forte dynamique dans ce domaine" et a affirmé que son secteur "encourageait cette industrie, car la facture d'importation de ces produits restait très élevée et qu'il était donc nécessaire d'en produire localement".

Dans ce but, il a annoncé que "des facilitations pour l'obtention des agréments seront accordées aux producteurs et investisseurs dans la production de dispositifs médicaux". Le ministre a aussi



interpellé le secteur privé, en indiquant : "Nous encourageons ceux qui produisent déjà ou souhaitent le faire partout en Algérie." Il a, en outre, souligné l'omniprésence du groupe SAIDAL dans le territoire national. Le ministre a aussi constaté que la wilaya produisait depuis deux ans des dispositifs

médicaux, affirmant que si cette tendance continuait, on pourrait définitivement se passer de l'importation afin de réduire la facture et de contribuer à renforcer la sécurité sanitaire, point auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est très attaché, a-t-il déclaré. Il a ajouté que la wilaya de Tizi-Ouzou pouvait se transformer en "un pôle de production de dispositifs médicaux". Il a de même informé, dans ce sens, que "l'Algérie importait 129.600 articles, dont des produits de quincaillerie utilisés dans le secteur pharmaceutique".

Questionné sur la situation actuelle de l'industrie pharmaceutique, le ministre a assuré que grâce à la production locale, les besoins en médicaments sont couverts à 82 % environ par l'Etat algérien. Omar Lazela

SECTEUR DE LA SANTÉ

RÉUNION D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE NUMÉRISATION

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a dirigé conjointement, lundi dernier, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion dédiée à l'évaluation de l'état de progression du projet de numérisation du secteur de la santé, indique un communiqué du ministère de la Santé.

Le ministre de la Santé a accentué pendant cette réunion sur "la nécessité d'une transition qualitative et effective vers un système de santé numérique intégré", par le biais de "l'interconnexion des établissements de santé au sein d'un réseau national unifié regroupant les différentes plateformes numériques et spécialités médicales", d'après lui, cela aura "un impact positif sur l'amélioration de la qualité des prestations de santé et sur la prise en charge optimale du patient au niveau des établissements sanitaires". Dans ce contexte, il a souligné l'importance du "dossier électronique médical (DEM) du patient, étant "un axe central du processus de transformation numérique", étant donné qu'il facilite "le stockage sécurisé de l'ensemble des données médicales du patient dans une base de données accessible à partir de tout établissement de santé à travers le territoire national, à travers la présentation de la carte nationale d'identité ou du numéro d'identification national du patient". M. Ait Messaoudene a en outre sollicité "l'activation



complète du réseau national des plateformes prioritaires, comme la plateforme du système national de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, celles dédiées à la maintenance des équipements médicaux et à la radiothérapie, ainsi que d'autres applications contribuant à l'amélioration des performances et à la facilitation de la prise en charge des patients". Il a aussi marqué la nécessité de développer de nouvelles plateformes numériques dans le but d'améliorer la performance et la gestion au sein du système de santé, via la création d'une "plateforme dédiée à la ressource humaine", et d'une autre "plateforme de formation continue", compatible avec les nouvelles

technologies. De son côté, Mme Benmouloud a souligné "la disponibilité de son département à mobiliser toutes les ressources techniques et humaines pour accompagner le secteur de la Santé dans le processus de transformation numérique en tant que secteur stratégique et sensible", évoquant à ce sujet que la numérisation permettra aux citoyens d'accéder facilement aux services de santé de haute performance. Pour conclure, les deux ministres ont assuré que "la réussite de la numérisation du secteur de la santé constitue un succès pour l'ensemble du système sanitaire national", encourageant tous les acteurs et secteurs concernés à coordonner leur efforts pour accomplir les buts souhaités.

Omar Lazela

POUR ÉVITER LES COMPLICATIONS DE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

DES SPÉCIALISTES INSISTENT SUR L'IMPORTANCE DE LA VACCINATION

Des spécialistes de la santé publique ont rappelé, lundi à Alger, l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, considérée comme le moyen le plus efficace pour éviter les complications graves, notamment chez les personnes vulnérables et les malades chroniques. Cette recommandation a été réaffirmée lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur la grippe saisonnière, organisée par l'Institut national de la santé publique (INSP), en parallèle avec le lancement de la campagne



nationale de vaccination 2025/2026. Le directeur général de l'INSP, Abdelrezak Bouamra, a expliqué que cette rencontre vise à encourager la prévention, en particulier chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les bébés de moins de six mois, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques comme le diabète, ainsi que le personnel de santé, fortement exposé. Il a rappelé que la grippe atteint généralement son pic entre fin décembre et début janvier, soulignant l'importance d'une vaccination précoce

pour réduire les cas et protéger la population. Il a précisé que deux millions de doses de vaccin ont été mises à disposition, ciblant les souches virales les plus répandues. Pour sa part, le professeur Kamel Djenouhat, spécialiste en immunologie, a alerté sur le risque de propagation du virus lié à la mobilité des personnes. Il a insisté sur le rôle central de la prévention en médecine moderne, rappelant qu'il est essentiel de se faire vacciner dès le début de la saison afin d'éviter les complications et la mauvaise utilisation des antibiotiques. Citant les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il a indiqué que chaque année, 3 à 5 millions de cas graves sont enregistrés dans le monde, et que 290 000 à 650 000 décès sont liés à des complications respiratoires causées par la grippe. De son côté, la docteure Assia

Lazazi, responsable du Réseau national de surveillance de la grippe saisonnière et de la COVID-19, a précisé que ce dispositif couvre actuellement les wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Tipaza, Constantine et Oran. Le réseau assure une surveillance régulière de la propagation des virus et de leurs souches, en collaboration avec des médecins partenaires. Enfin, la docteure Imen Ferada, du CHU de Douera, a évoqué la situation des enfants, particulièrement vulnérables. Elle a rappelé que les bébés prématurés, les enfants de moins de six mois et ceux atteints de maladies chroniques ou d'obésité sont les plus exposés aux complications. Elle a insisté sur la vaccination et l'importance de l'allaitement maternel pour protéger les nourrissons qui ne peuvent pas encore être vaccinés. **Cheklat Meriem**

LA MISE EN SERVICE PRÉVUE DÉBUT NOVEMBRE PROCHAIN

LE RÔLE DU PROJET DE ROUTE NATIONALE N6 À DOUBLE VOIE DANS LA RÉDUCTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION SOULIGNÉ

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaloui, a souligné, lundi dernier à Saïda, l'importance du projet de la route nationale N 6 à double voie, dont la mise en service est prévue début novembre, dans la réduction des accidents de la circulation. Le ministre a insisté sur la portée de ce projet, qui s'étend sur 20 km, pour diminuer les accidents routiers dans la région, lors de l'inspection de son

tronçon reliant la commune de Sidi Ahmed au rond-point de la même commune, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya. Après avoir pris connaissance des explications fournies par les cadres de la Direction des travaux publics sur le projet de réalisation du second tronçon de cette route, long de 18 km, le ministre a encouragé le lancement de la préparation du cahier des charges en vue du démarrage des travaux, début 2026. M.

Djellaoui poursuit sa visite dans la wilaya de Saïda, qui comprend, notamment, l'inspection des travaux d'aménagement du Oued Oukrif dans la ville de Saïda, le renforcement et la mise à double voie de la route nationale N 92 sur le tronçon reliant la ville de Saïda à la commune de Hassasna sur une distance de 12 km, ainsi que la mise à double voie de la route nationale N 6 entre la commune de Sidi Amar et la wilaya de Mascara sur 23 km.

FONDÉE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES L'ALGÉRIE AMORCE UNE NOUVELLE TRANSFORMATION AGRICOLE

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, lundi dernier à Alger, que le secteur agricole en Algérie connaît l'amorce d'une nouvelle dynamique visant à opérer une transformation qualitative, fondée sur les avancées scientifiques et technologiques, ainsi que l'intégration de l'innovation.

Le ministre s'exprimait à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée les 27 et 28 octobre au CIC "Abdelatif-Rahal" par le ministère, en présence de membres du gouvernement, du président du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, de responsables d'organismes économiques et financiers, de représentants d'organisations internationales et d'experts nationaux et étrangers spécialisés dans le domaine agricole.

Le ministre a évoqué, dans son allocution, nombre d'indicateurs révélateurs des défis à relever, en dépit des ressources considérables encore inexploitées, d'où la nécessité, a-t-il dit, "d'amorcer une véritable révolution agricole fondée sur la science, la technologie et une volonté résolue".

Le rendement moyen en céréales en Algérie s'élève à environ 18 quintaux/ha, alors que d'autres pays ayant le même climat atteignent plus de 35 quintaux/ha, a fait savoir le ministre.

De même, la productivité laitière des vaches ne dépasse pas 3 000 litres par an, tandis qu'entre 20 et 30% de la production agricole sont perdus chaque année, en raison de la faiblesse dans les chaînes de froid et de stockage.

Par ailleurs, le taux d'utilisation des techniques d'irrigation modernes ne dépasse pas 15% des superficies



irriguées dans un pays confronté à une baisse des ressources hydriques, ajoute le ministre.

En outre, bien que l'Algérie dispose d'une superficie immense, seuls 8,5 millions d'hectares sont exploités, soit 3,6% de la superficie totale du pays, a précisé M. Oualid qui a toutefois rappelé que le secteur agricole contribue à hauteur de 14,5% au PIB et génère plus de 2,6 millions d'emplois.

"Ces chiffres portent un double message : ils révèlent d'une part l'immense potentiel encore inexploité et, d'autre part, l'ampleur des défis à relever", a-t-il affirmé.

VERS UN RENDEMENT DE 35 QUINTAUX À L'HECTARE POUR LES CÉRÉALES

En tête des priorités du processus de transformation visé par le secteur figure le lancement d'une "véritable révolution" dans la gestion de l'eau, à travers l'augmentation du taux d'irrigation goutte-à-goutte et le recours aux eaux traitées en agriculture, a précisé M. Oualid, soulignant que seulement 7% des 100 milliards de m³ de précipitations annuelles sont actuellement exploités. Concernant les céréales, le secteur

ambitionne de porter le rendement à 35 quintaux à l'hectare d'ici cinq ans, "un objectif réalisable grâce à l'utilisation de semences améliorées à haut rendement, à l'adoption de l'agriculture de précision, au recours à l'intelligence artificielle et à l'amélioration de la fertilité des sols par des programmes scientifiques étudiés".

Par ailleurs, M. Oualid a révélé que son département œuvre à la création d'un système d'information national unifié permettant de prendre des décisions basées sur des données précises et de mettre fin aux estimations "aléatoires".

En parallèle, il est prévu le recours aux satellites et aux drones pour le suivi des terres agricoles, ainsi que l'intégration des technologies modernes, en tirant parti des résultats des recherches universitaires et des efforts des start-up "actives dans les domaines de l'agriculture intelligente, de la gestion moderne et de l'amélioration de la productivité".

S'agissant de l'agriculture saharienne, le ministre a mis en avant les superficies exploitables pour les cultures stratégiques, estimées à un (1) million d'hectares, en plus des importantes réserves d'eau

souterraine, ce qui érige cette agriculture en un "réservoir stratégique pour la sécurité alimentaire nationale".

Concernant le potentiel agricole des Hauts-Plateaux, M. Oualid a indiqué que son département recense 20 millions d'hectares propices au pâturage et à la culture fourragère, en sus d'importantes capacités pour le développement des cultures sous serres photovoltaïques.

Selon lui, tous ces facteurs permettent à l'Algérie de devenir "une puissance agricole régionale par excellence", notant que l'ambition pour les années à venir est d'intensifier l'investissement, notamment dans les wilayas du Sud, afin de garantir la sécurité alimentaire pour une "Algérie de 65 millions d'habitants" et de revoir à la hausse les exportations des produits agricoles, tout en "consacrant un modèle agricole intelligent et durable érigeant l'Algérie en une puissance régionale dans les industries agroalimentaires à forte valeur ajoutée".

Le ministre, a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de tirer parti des centres de recherche relevant du secteur ainsi que de la Banque de gènes.

R. N.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE INSTALLÉ

Les ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont présidé lundi dernier à Alger la cérémonie d'installation du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, une instance destinée à accompagner la modernisation du secteur agricole grâce à la recherche scientifique et à l'innovation technologique.

La création de ce Conseil a été officialisée lors de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée par le ministère de l'Agriculture au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Placé sous la présidence d'Ammar Azioune, directeur du Centre national de recherche en biotechnologie de Constantine, il regroupe 34 chercheurs et

enseignants spécialisés dans le domaine agricole, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels.

Dans son intervention, M. Azioune a précisé que d'autres compétences nationales pourront être intégrées ultérieurement, afin de renforcer le rôle du Conseil dans l'accompagnement du secteur agricole. Il a souligné que le travail du Conseil s'appuiera sur des méthodes scientifiques et innovantes, avec un plan d'action aligné sur les priorités stratégiques définies par le ministère. Les universités et instituts de recherche auront, selon lui, un rôle clé dans ce processus, en apportant un soutien scientifique essentiel pour faire face aux défis du changement climatique, qui rendent insuffisantes les approches traditionnelles. Les innovations et travaux des chercheurs algériens sont désormais

indispensables pour répondre aux nouvelles exigences de production et de durabilité. La conférence prévoit par ailleurs plusieurs ateliers thématiques, consacrés notamment à l'intensification de la production agricole, à la gestion durable des ressources en eau, à la mécanisation, à l'agriculture intelligente, ainsi qu'au financement, à l'assurance agricole et à la protection sociale des acteurs du secteur. Les débats porteront également sur le développement des filières agricoles, la régulation des marchés pour équilibrer l'offre et la demande, la transition numérique avec la mise en place d'un système d'information agricole intégré, la clarification du foncier agricole, ainsi que la réforme institutionnelle et la modernisation de la gouvernance du secteur.

Cheklat Meriem

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



28^e ÉDITION DU SILA (29 OCTOBRE - 8 NOVEMBRE 2025)

LE HCA PRÉSENT AVEC 13 NOUVELLES PUBLICATIONS

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) prendra part à la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), prévue du 29 octobre au 8 novembre 2025, avec un ensemble de 13 nouvelles publications couvrant plusieurs domaines, a indiqué le HCA dans un communiqué rendu public dimanche dernier.

Présent au SILA depuis 17 ans sans interruption, le HCA inscrit cette nouvelle participation dans la continuité de son engagement pour la promotion et la valorisation de la langue et la culture amazighes. Cette année, l'institution mettra en avant 13 nouveaux ouvrages sur les 16 titres prévus dans son programme éditorial avant la fin de l'année. Ces publications abordent des thématiques variées telles que la linguistique, le patrimoine, l'anthropologie ou encore la littérature numérique, illustrant ainsi la vitalité de la recherche et de la création amazighes. Le HCA souligne également la dynamique éditoriale constante qu'il entretient depuis près d'une décennie. Dans le cadre de son programme scientifique, une table ronde sera organisée le 4 novembre sous le

thème « Intercompréhension entre les variantes de la langue amazighe : une nouvelle approche pour l'enseignement et la recherche ». Ce rendez-vous réunira plusieurs spécialistes autour d'un échange sur les dimensions linguistiques, pédagogiques et sociolinguistiques de l'intercompréhension. À travers cette initiative, le HCA réaffirme sa volonté de soutenir la recherche scientifique, de diffuser le savoir et de favoriser le dialogue entre les différentes variantes de la langue amazighe dans un esprit d'unité et de diversité linguistique pleinement assumées.



PHOTO : ARCHIVES

Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette 28^e édition du SILA se tiendra au Palais des expositions d'Alger sous le thème « Le livre, carrefour des

cultures ». L'événement réunira 49 pays participants, avec la Mauritanie comme invitée d'honneur.

Cheklat Meriem

DES ARTISTES ALGÉRIENS AU 2^e SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES ARTS À SOUSSE

Des artistes peintres algériens prendront part au 2^e Symposium international des arts, qui a débuté hier et prendra fin dimanche prochain dans la ville tunisienne de Sousse, indiquent les organisateurs de cet événement dédié à la créativité et à la diversité des expressions. Sous le thème "Voyage avec ton art", le symposium verra la participation des plasticiens algériens Myriam Mohli, Samir Kabli, Taous Hammouche, Schahrazade Graia et Orkia Marghiche, parmi d'autres artistes issus de 15 pays.

Des artistes de Tunisie, de Palestine, de Suède, d'Allemagne, de Pologne et d'Arabie saoudite, notamment, sont attendus à ce symposium pour partager leurs expériences et explorer de nouvelles perspectives artistiques. Ils travailleront pendant 6 jours, en interaction avec le public, à travers des ateliers, expositions et performances en direct, tout en partageant leurs expériences dans



différentes formes d'art contemporain, dont la peinture, la sculpture, la calligraphie, la photographie et l'art numérique, selon les organisateurs. Le Symposium international des arts de Sousse célèbre la recherche, la création et l'innovation à travers des rencontres entre professionnels et des expositions individuelles et collectives.



ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

C'EST LA RENTRÉE !

« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88CHU MUSTAPHA
021.23.55.55CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90CHU BAINEM
021.81.61.13CHU KOUBA
021.58.90.14AMBULANCES
021.60.66.66DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12Air France
021.73.27.20/
73.16.10ENMVT
021.42.33.11/12SNTF
021.76.83.65/
73.83.67SNTN
021.54.60.00/
54.05.04Hôtel Sheraton
021.37.77.77Hôtel Mercure
021.24.59.70/85Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52Hôtel Hilton
021.21.96.96Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17FAIRE DU VÉLO
MALGRÉ LE MAL
DE DOS,
C'EST POSSIBLE!

Le mal de dos touche au moins 8 personnes sur 10 au cours de leur vie. Mais la bonne nouvelle, c'est que dans la majorité des cas, il s'agit d'une lombalgie commune, c'est-à-dire une douleur dans le bas du dos, sans maladie grave sous-jacente. Et dans ce cas, le vélo peut être un véritable allié. En revanche, si la douleur s'accompagne de signes inhabituels ou concerne plutôt la partie haute ou moyenne du dos (on parle alors de dorsalgie), mieux vaut consulter avant de pédaler : certaines dorsalgies ou lombalgies peuvent être le symptôme d'une pathologie plus sérieuse.

DOULEUR LOMBAIRE BANALE :
LE VÉLO EST RECOMMANDÉ!

Dans environ 90 % des cas, les lombalgies chroniques sont dites "non spécifiques" : aucune atteinte osseuse, discale ou organique n'est identifiée. Elles sont souvent liées à une mauvaise posture, un manque d'activité physique, un déséquilibre postural, du stress, ou encore à une vie trop sédentaire. Ce type de désagrément est courant, et il est tout à fait possible de faire du vélo sans risque d'aggravation. C'est même bénéfique pour renforcer les muscles profonds du dos et du tronc.

À QUOI RESSEMBLE CETTE DOULEUR
DU BAS DU DOS ?

Ces lombalgies se manifestent par une douleur souvent modérée, parfois plus forte le matin ou après un repos prolongé, et améliorée par le mouvement. Elles peuvent durer plusieurs semaines, par poussées, mais ne s'accompagnent ni de fièvre, ni de symptômes neurologiques.

HERNIE DISCALE, ARTHROSE, SCIATIQUE...
ÇA N'EMPÊCHE PAS DE PÉDALER!

Certaines lombalgies non spécifiques s'expliquent par certaines atteintes locales. Le vélo n'est alors pas forcément à bannir. C'est notamment le cas de : une hernie discale non compliquée (hors phase aiguë) ; une arthrose lombaire ; une sciaticque chronique ; un canal lombaire rétréci.

LE VÉLO À ÉVITER EN CAS DE CAUSE PLUS
GRAVE

Certaines douleurs lombaires ou dorsales dites "spécifiques" peuvent être le signe d'une pathologie plus sérieuse, qu'il est

Le mal de dos est aussi fréquent... que l'envie de faire du vélo. Et si on vous disait que ces deux réalités n'étaient pas forcément incompatibles ? Peut-on vraiment monter en selle quand on a mal au dos ? Sous quelles conditions et avec quelles précautions ? On fait le point avec un rhumatologue.

essentiel d'identifier avant toute reprise d'activité physique. C'est le cas notamment : des infections vertébrales, comme les spondylodiscites ; des tumeurs osseuses ou métastases vertébrales ; ou encore des douleurs d'origine viscérale : reins, cœur, estomac, poumons ou appareil gynécologique. Ces atteintes peuvent se manifester aussi bien dans le bas du dos que dans le haut. D'où l'importance de ne pas banaliser certains symptômes. Lorsqu'une lombalgie ou dorsalgie est persistante, s'accompagne de fièvre ou d'une altération de l'état général, il faut

impérativement consulter. « Dans ce cas, le vélo ne doit jamais être repris sans avis médical », insiste le rhumatologue.

LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER
AVANT DE SE METTRE EN SELLE

Même en l'absence de diagnostic précis, certains signes doivent pousser à consulter un médecin avant de se remettre au vélo, pour écarter toute cause sous-jacente grave. Il s'agit notamment : d'une douleur qui persiste au-delà de six semaines, d'une douleur qui vous réveille la nuit, de fourmillements, engourdissements, faiblesses musculaires ou troubles urinaires, d'une fièvre inexplicable, d'une fatigue inhabituelle ou d'une perte de poids involontaire. Vous devriez aussi consulter si vous avez un antécédent de cancer ou toute autre maladie grave pouvant être en lien avec votre mal de dos. Et même si la douleur ressemble à une lombalgie commune, il ne faut pas hésiter à consulter si elle s'aggrave, devient invalidante ou résiste aux traitements habituels.

LES BONS RÉFLEXES POUR
FAIRE DU VÉLO AVEC UN
MAL DE DOS

Vous l'avez compris : si aucune contre-indication médicale n'a été posée, le vélo peut devenir un

véritable atout pour votre dos. À condition de respecter quelques règles simples pour éviter les mauvaises postures.



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

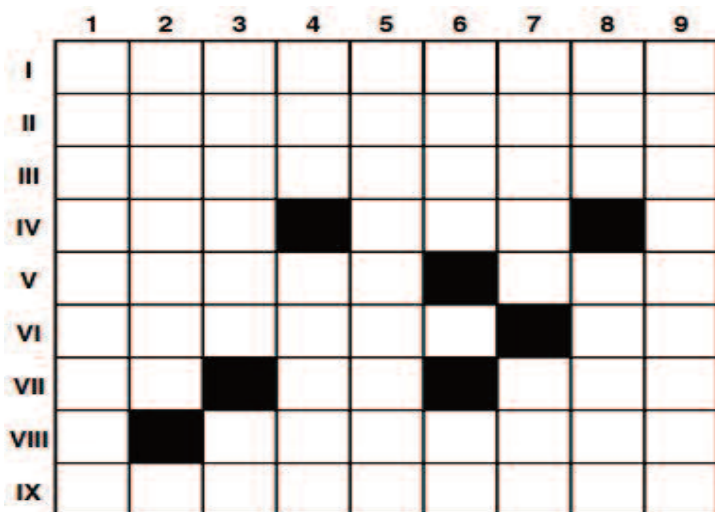
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1292



HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étages en roulant. II. Musulmane du temps jadis.
 III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué.
 Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide.
 Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à
 fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole.
 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.
 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol.
 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York.
 Arcade. 9. Remâchez.

SOLUTION N°1291

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	R	D	O	N	N	A
II	H	E	R	A	S	A	U	L	E
III	A	U	T	U	N	S	A	I	N
IV	M	R	Q	U	A	I	G		
V	B	E	A	U	N	E	S	O	N
VI	E	M	E	U	R	E	T	T	E
VII	R	E	E	C	E	P	E	V	
VIII	T	O	R	A	H	I	S	E	
IX	I	L	S	E	N	S	O	R	
X	N	E	I	S	S	E	J	U	S



RÈGLES DU JEU N° 1292

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

	2			8			5	
				6		1		3
				9			8	6
1						3	5	4
	5			1		7		6
	4	8	9					7
5	1			3				
	9			2		5		
	3			1			2	

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Quand t'es puissant mais t'as pas le permis

SOLUTION N°1291

2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

MOTS MÊLÉS

V	E	V	E	R	A	N	D	A	M	E	H	C	S	X
V	E	N	A	L	U	U	A	E	S	I	B	S	D	E
A	E	R	I	F	B	O	E	I	P	O	C	M	M	D
C	I	V	R	E	R	I	B	L	I	O	A	U	O	N
C	I	L	P	U	V	A	C	M	R	G	S	I	M	I
C	O	T	E	O	E	N	I	B	A	C	C	P	I	A
M	C	U	A	R	R	N	U	S	L	T	A	E	E	T
E	A	M	P	D	O	T	I	E	E	T	D	B	R	E
G	R	R	U	O	E	N	I	M	H	O	E	E	I	G
A	U	B	M	I	L	L	I	O	N	L	R	T	F	A
R	E	E	A	I	D	E	L	C	N	U	E	O	R	P
A	T	P	I	S	T	O	L	E	T	O	I	N	I	L
G	O	U	L	A	G	E	P	H	U	G	V	A	C	A
E	M	E	V	I	V	N	O	C	O	C	I	H	C	
L	E	S	E	I	D	O	L	E	M	X	V	P	E	E

AILERON
ALPAGE
BETON
BISEAU
CABINE
CASCADE
CIBLE
CITADELLE
CIVIL
COCON
CONVIVE
COPIE
COUPOLE
DIESEL
ECHEC
ETAIN

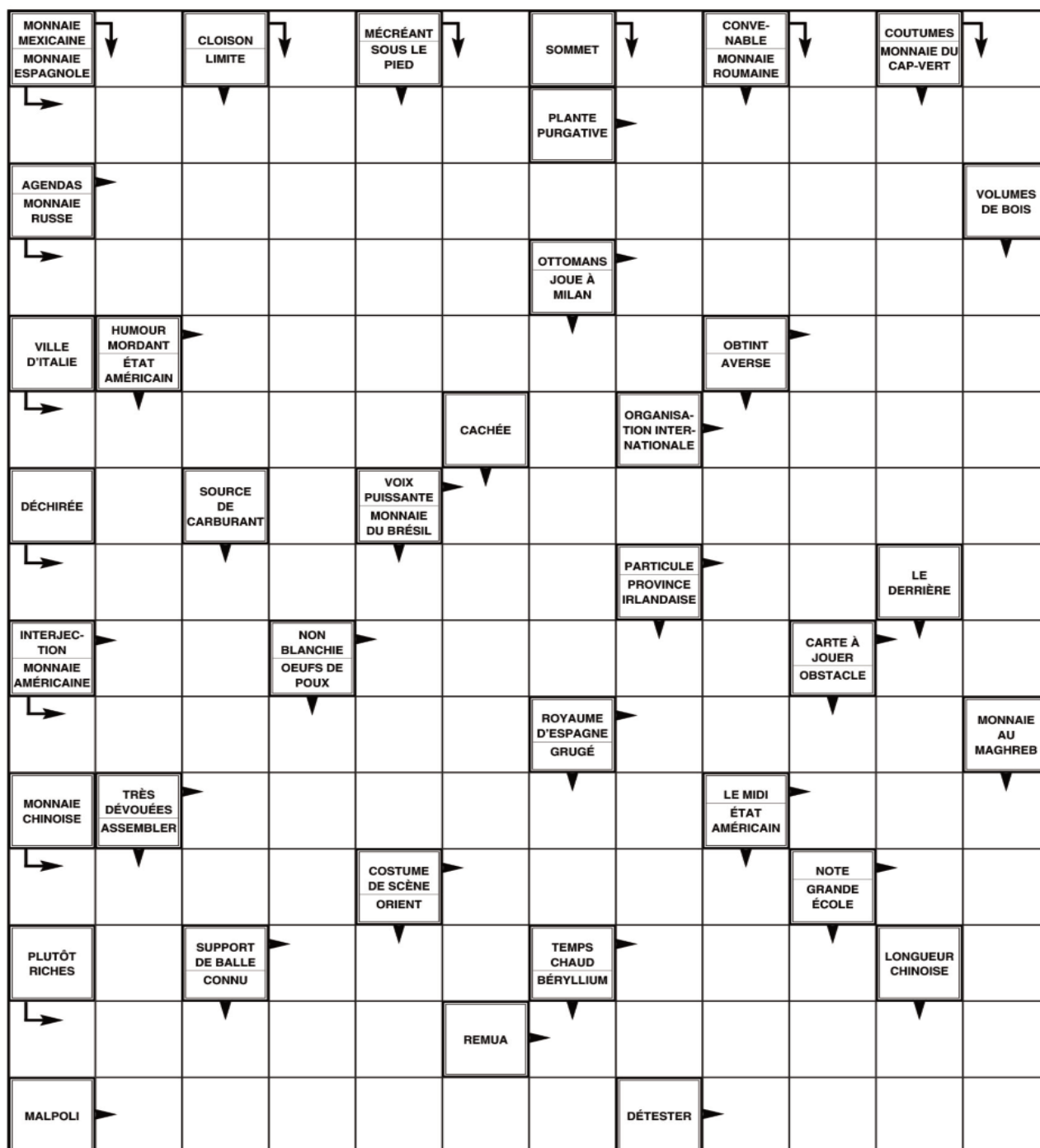
FRAISE
FRICHE
GARAGE
GOULAG
GOULOT
GREC
INDEX
MAGASIN
MARMITE
MELODIE
MILLION
MINEUR
MOMIE
MOTEUR
MUSCLE
PATHOLOGIE

PIANO
PISTOLET
PLACE
PODIUM
PORTION
SABRE
SCHEMA
SCORBUS
SPIRALE
TAMBOUR
VEINE
VENAL
VERANDA
VERRUE
VIVIER

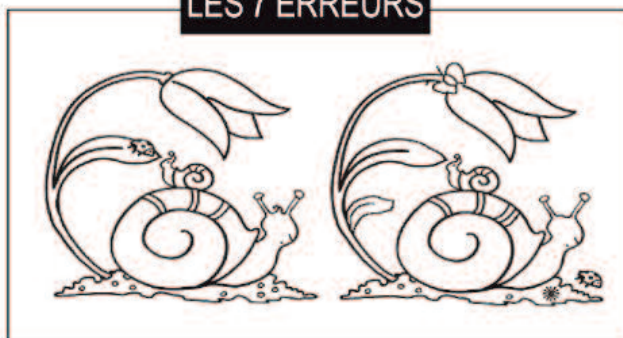
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°278

Le mot-mystère est : constellation

Mots Fléchés N°1210



LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1209



ALGER16
Votre journal !

BASKET-BALL - NBA

VICTOR WEMBANYAMA ET LES SPURS ENCHAÎNENT LES VICTOIRES

Fraîchement élu joueur de la semaine, Victor Wembanyama porte les Spurs sur son dos, en réalisant un début de saison exceptionnel. Il ne manquera d'ailleurs pas l'occasion de le confirmer à domicile, en faisant un back-to-back face aux Raptors lors de la réception de ces derniers.

Avec un Wembanyama irrâtable (24 points, 15 rebonds à 7/8 au tir), le San Antonio impose son tempo dès le début de la rencontre avec un départ fulgurant (10-2). Les Texans amplifient les dégâts grâce à une série ahurissante du Français, auteur de huit des dix points suivants, dont un lay-up à 360° spectaculaire (22-10). Malgré les tentatives de Collin Murray-Boyles (19 points, 3 interceptions), Toronto termine le premier quart-temps avec douze points de retard (41-29).

Dans le deuxième quart, les Spurs avec une défense en béton laissent les Raptors plus de deux minutes sans marquer le moindre panier, en profitant pour aggraver la marée avec un 10-0

initié par Carter Bryant et conclu par une flèche à trois points d'Harrison Barnes (18 points), portant la différence à +20 (55-35) et scellant ainsi pratiquement le sort du match. À l'opposé du match précédent face aux Nets, où ils avaient perdu leur avance de 26 points, les joueurs de Mitch Johnson ne laissent

aucune
faillie à Toronto
et restent
concentrés jusqu'au
bout. À la pause, San
Antonio mène logiquement
69-50. Les Raptors tentent bien de
revenir dans la
rencontre en
réduisant l'écart à
13 points à la
fin du
troisième
quart.

mais les Spurs ne se laissent pas faire et ripostent aussitôt par un 7-0 pour reprendre le large (89-69). Les Canadiens et malgré toutes leurs tentatives ne parviendront jamais à rattraper leur retard malgré un RJ Barrett qui a lutté

de toutes ses forces en réalisant 25 points. Les Raptors s'inclinent finalement par un score de 121-103. Cette rencontre s'est jouée dès le commencement, où les Texans ont imposé leur loi sur Toronto, après seulement six minutes, l'écart était déjà creusé +15 notamment avec des paniers de 3 points avec Harrison Barnes et Devin Vassell. Confirmant un peu plus son statut de leader incontesté au sein de son équipe, le prodige tricolore,

Wembanyama, a imposé sa loi, auteur d'un nouveau match de

patron — 24 points, 15 rebonds et 1 contre en 30 minutes. Le San Antonio a aussi dominé au rebond (44 à 20), avec 15 prises pour le seul Français.

Offensivement, il a rayonné avec un quasi sans-faute au tir (7/8), enrichi d'un parfait 10/10 aux lancers-francs sous les bruits du public qui scandait « MVP ».

Omar Lazela



 **Alger16, Le quotidien du Grand Public**

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

LIGUE 1 (9^e JOURNÉE ACTE 2)

GRANDE EXPPLICATION À SÉTIF EN VUE !

La 9^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se poursuit, aujourd'hui mercredi, avec trois rencontres au programme, dont la très attendue grande explication qui réunira l'ES Sétif et l'USM Alger, au stade du 8-Mai-1945.

C

haud et intense duel en perspective entre deux équipes sous pression, à la recherche de victoires. La pression sera certainement plus importante sur l'ES Sétif appelée à jouer devant son public, qui viendra certainement en nombre, face à cet adversaire du jour qui reste peu ordinaire, malgré sa situation actuelle, quelque peu délicate en championnat. L'ES Sétif (14e, 7 pts et 1 match en moins) n'a plus gagné depuis son petit succès (2 - 1) à home face au CSC, le 11 septembre dernier. C'est d'ailleurs son unique victoire de la saison. Son tout dernier match joué à Sétif fut un nul (1 - 1) contre l'ASO Chlef. Du côté de l'USM Alger, la situation est loin d'être meilleure. Logée à la 13^e place avec également 7 points et 2 matchs en moins, les Rouge et Noir n'ont vaincu, depuis le début de la saison, qu'une fois aussi. C'était contre le Paradou AC, le 6 septembre dernier. Les deux équipes font aussi face à des soucis dans le vestiaire. C'est dire à quel point la victoire est indispensable à l'une comme à l'autre équipe pour espérer se relancer en championnat. Une chose est sûre, au sortir de cette empoignée, une éventuelle défaite rajouterait certainement au malheur de celui qui la subira. Reste à

savoir quelle équipe saura tirer son épingle du jeu ? Est-ce l'USMA, qui profitera de son euphorie africaine après sa qualification en phase des groupes de la Coupe de la CAF, ou bien l'ES Sétif qui profitera de son évolution devant son public ? En tout cas, c'est là un pronostic sur lequel il ne serait pas du tout évident de miser gros, tellement l'incertitude domine.

LA JSK PART DÉFIER LE LEADER À BÉCHAR

Le pari ne sera pas non plus facile à trancher dans le second match qui opposera la JS Saoura à la JSK. Certes, c'est le leader qui reçoit chez lui à Béchar qui a fait tomber l'actuel dauphin l'O Akbou (3 - 2), avant d'aller imposer le nul (1 - 1) au MCO à Oran, mais en face ce ne sera pas n'importe quel adversaire non plus. Il s'agit de la JSK, un club africain en poules de la Ligue des champions, qui n'a plus perdu depuis 7 matchs, toutes compétitions confondues, championnat ou Coupe d'Afrique, à domicile comme à l'extérieur. Et quand on se rappelle que la JS Saoura a déjà perdu, et même par deux fois à Béchar, contre le MB Rouissat, puis en recevant le CRB, rien ne l'assure qu'elle ne risque rien cette fois encore face à la JSK, toute auréolée de son exploit continental. Cela étant, la JSK n'est pas non plus certaine de revenir avec le résultat qu'elle espérerait, notamment avec son infirmerie bondée et surtout la pelouse du stade du 20-Août-1955 de Béchar qui risque de constituer un handicap pour le capitaine Boudebouz et ses camarades. Mais malgré tout, avec Zinnbauer, la JSK ne prend pas juste le soin de limiter les dégâts, en déplacement. Où qu'elle joue, c'est pour



gagner. La JS Saoura ne devrait pas non plus avoir un objectif moindre, surtout pas chez elle, de plus en tant que leader du championnat. L'opposition promet.

L'AVANTAGE DU TERRAIN SUFFIRA-T-IL À L'ASO CHLEF FACE AU CRB ?

La troisième rencontre du jour qui mettra aux prises l'ASO Chlef avec le CR Belouizdad, au stade Boumezrag, ne s'annonce pas moins compliquée à pronostiquer également. L'avantage du terrain est désormais loin de constituer cet atout qui garanti à lui seul la victoire à l'équipe hôte. Toutefois, l'ASO Chlef (10e, 10 pts) aura aussi à faire valoir sa bonne santé du moment. En huit matchs joués jusque-là, elle n'a perdu que deux fois et reste sur une belle série positive avec son nul (1 - 1) ramené de Sétif et une victoire (0 - 1) de Mostaganem, pour n'évoquer que ses deux dernières sorties successives que lui imposait le calendrier.

Mais les visiteurs ont pour nom cette fois le CRB. Un nom qui résonne, un effectif qui effraye quand il se met en branle. Sa récente qualification en poules de la Coupe de la CAF lui rajoute en standing, allonge davantage ses ailes et lui donne des possibilités pas du tout impossibles à survoler l'aigle chélifien. Le match sera à coup sûr palpitant à suivre et bien malin celui qui prétendra en avoir le résultat final à l'avance. A rappeler enfin que la dernière rencontre de cette 9^e journée, USM Khenchela - MC Alger, se jouera demain jeudi à 15 heures, au stade Hamam-Amar de Khenchela.

Djaffar Chilab

PROGRAMME

Aujourd'hui

JS Saoura - JSK (16h)

ASO - CRB (17h)

ESS - USMA (18h)

Jeu

USMK - MCA (15h)

USM ALGER

Allik - Boukhanchouche, la rupture consommée

La qualification de l'USM Alger ne semble pas apaiser les tensions qui couvent dans le vestiaire. En plus de la relation peu reluisante que partageraient certains éléments avec leur coach, Abdelhak Benchikha, dont le départ ne serait qu'une question de temps, présagent certaines mauvaises langues, voilà qu'un autre conflit éclate au grand jour entre le milieu de terrain Salim Boukhanchouche et le directeur sportif du club, Saïd Allik him self. Le joueur, sous contrat avec le club, aurait carrément manifesté son souhait de partir, après une brouille, dit-on, avec le fils de ce dernier. Selon plusieurs sources médiatiques, Saïd Allik n'a pas manqué de répliquer en fixant à 10 milliards de centimes sa lettre de libération. Cette exigence, jugée élevée, est perçue comme une sanction qui ne dit pas son nom pour faire payer à Boukhanchouche son comportement et surtout sa sortie sur les réseaux sociaux ébranlant un malaise au sein de l'équipe à la veille du match retour de la Coupe de la CAF, contre l'AFAD. Le joueur qui continue à s'entraîner en aparté n'est d'ailleurs pas concerné par le déplacement sétifien d'aujourd'hui. Aucune déclaration officielle n'a pour l'instant été publiée ni par le joueur ni par la

direction du club, mais la situation alimente les débats. Tout comme cette autre histoire entre Remmane, l'entraîneur adjoint, et Belaid, le préparateur physique, qui en sont arrivés aux mains lors de la récente virée ivoirienne du club. Ces deux derniers sont d'ailleurs traduits devant la commission de discipline du club.

Djaffar C.



JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE (RYADH DU 7 AU 21 NOVEMBRE)

117 athlètes algériens engagés

L'Algérie, qui prend part à la 6^e édition des Jeux de la solidarité islamique, qui se déroulera du 7 au 21 novembre

prochain dans la capitale de l'Arabie saoudite, Ryadh, sera représentée par 117 athlètes. C'est ce qu'on apprend de la communication diffusée lundi dernier par la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), organisatrice de l'événement. La représentation algérienne enregistre ainsi une légère baisse par rapport à la dernière édition qu'avait



abrité la ville de Konya, en Turquie, où elle était de 147 athlètes répartis à travers 12 disciplines. A Ryadh, l'Algérie participera dans

16 disciplines, sur 21 ouvertes, avec dans le détail : 8 athlètes engagés dans les épreuves d'athlétisme, huit autres en basket-ball 3x3, 7 boxeurs, 7 judokas, 6 karatékas, 3 athlètes en duathlon, 7 en judo, 7 en muay thai, 4 en taekwondo, 10 en haltérophilie, 3 en wushu, 9 en lutte, 6 en tennis de table et 24 nageurs. En outre, l'Algérie participera également dans deux disciplines paralympiques avec 7 athlètes engagés en athlétisme et un dernier en parahaltérophilie.

D. C.



ABIDJAN -

Alassane Ouattara a été réélu lundi dernier président de la Côte d'Ivoire, un quatrième mandat obtenu sur un score écrasant.

BUKAVU (RD Congo) -

Un incendie a coûté la vie à 14 personnes dont 12 enfants à Bukavu, cité densément peuplée située dans une zone sous contrôle rebelle dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué lundi dernier de sources locales.

BRASILIA -

La défense de Jair Bolsonaro a présenté lundi dernier un recours en appel contre la condamnation de l'ex-président brésilien à 27 ans de prison pour tentative de coup d'Etat pour se maintenir au pouvoir malgré sa défaite électorale en 2022.

LA PAZ -

Au moins 16 personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées après qu'un bus de passagers a dévalé une pente d'environ 300 mètres dans le centre de la Bolivie, a indiqué la police lundi dernier.

ANKARA -

Un séisme de magnitude 6,1 est survenu lundi dernier dans la ville de Sındırgı, située dans la province de Balıkesir (ouest de la Turquie), a annoncé l'Agence turque de gestion des catastrophes (AFAD).

KINGSTON

(Jamaïque) - Des fortes pluies et des vents violents ont secoué lundi dernier la Jamaïque à l'approche de l'ouragan Melissa, qui pourrait être le plus violent à toucher terre dans le pays caribéen et où il menace d'entraîner inondations et glissements de terrain catastrophiques.

3^e SOMMET SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«L'ALGÉRIE A TOUJOURS ADHÉRÉ AUX PRINCIPES DE SOLIDARITÉ ET DE FRATERNITÉ»

Les travaux du 3^e Sommet sur le financement du développement des infrastructures en Afrique ont débuté, hier, à Luanda (Angola), en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, qui, rappelons-le, représente le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cet événement continental qui se poursuit jusqu'au 31 octobre courant.



S'adressant aux participants au Sommet, le président du Conseil de la nation a d'abord transmis les salutations fraternelles et la grande estime du président de la République à son frère, Son Excellence le président João Lourenço, président de la République d'Angola et président de l'Union africaine, en reconnaissance de son initiative généreuse d'accueillir cet événement continental majeur et de ses efforts sincères pour promouvoir l'unité de l'Afrique et servir ses causes vitales. Dans son discours, le président de la République a ensuite tenu à « saluer les efforts remarquables déployés par la

Commission de l'Union africaine et l'Agence NEPAD et leur souhaite plein succès dans l'organisation rigoureuse de cet événement continental majeur qui arrive à un moment crucial et confirme notre volonté commune de renforcer la coopération et d'intensifier les efforts pour relever les défis actuels de développement auxquels notre continent est confronté », a-t-il dit.

Le président de la République a ensuite enchaîné : « Notre réunion d'aujourd'hui vient consacrer la conviction profonde de nos peuples que les infrastructures ne sont pas seulement des structures matérielles, mais aussi les artères du développement et

les clés de l'intégration africaine, et qu'elles constituent le pilier fondamental de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du développement durable au niveau mondial... ».

Le président de la République a aussi précisé que « l'Algérie, qui a toujours cru en l'unité du destin africain et a adhéré aux principes de solidarité et de fraternité, poursuit son engagement indéfectible à soutenir le processus de développement global de notre continent, convaincue que le véritable

renouveau économique ne peut se réaliser que par la mise en place d'infrastructures intégrées et modernes, répondant aux aspirations de nos peuples et à la hauteur des défis d'un monde en mutation ». Le chef de l'Etat a ajouté que « pour concrétiser cette vision, nous devons créer un environnement propice à la circulation fluide des personnes, des biens et des services grâce à un réseau interconnecté de routes, de ports, de voies ferrées, d'espaces numériques et de sources d'énergie, afin de renforcer l'intégration régionale et d'unifier les marchés africains », a-t-il conclu.

R. N.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE SIX AMBASSADEURS



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier la cérémonie de présentation des lettres de créance de six ambassadeurs :

- Son Excellence l'ambassadeur de la République populaire du Bangladesh, M. Najmuddin Mohammad ;
- Son Excellence l'ambassadeur de la République d'Autriche, M. Wolfgang Spadinger ;

- Son Excellence Mme Anna Blok Mazoyer, ambassadrice du Royaume de Suède ;
- Son Excellence M. Oleksandr Voronin, ambassadeur d'Ukraine ;
- Son Excellence M. Vincent Kariga, ambassadeur de la République du Rwanda ;
- Et enfin, Son Excellence M. Abdelatif Al-Laih, ambassadeur de la République arabe d'Égypte.

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

L'UNRWA FACE À LA POURSUITE DES INTERDICTIONS D'ACHEMINER DE L'AIDE HUMANITAIRE

L'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dénoncé la poursuite de l'interdiction de livrer l'aide à Gaza par l'entité sioniste, malgré le cessez-le-feu du 10 octobre dernier, assurant avoir disposé de réserves suffisantes pour les Gazaouis.

Dans un rapport publié lundi dernier, l'UNRWA a indiqué que ses équipes n'ont toujours pas été autorisées à travailler dans les territoires palestiniens occupés. Le rapport a constaté que l'entité sioniste a interdit tout accès au territoire palestinien occupé incluant Gaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est- aux équipes internationales de l'UNRWA, à la suite de l'adoption, le 28 octobre 2024, de deux lois condamnant les activités de l'Agence. Depuis fin janvier 2025, aucune autorisation d'entrée ni visa n'a été délivré au personnel international, a encore déploré l'UNRWA. Le rapport a noté que l'UNRWA a pourtant détenu des stocks alimentaires et de secours capables de répondre



aux besoins de millions de personnes à Gaza. L'Agence a ajouté que ses équipes sont revenues le 11 octobre dernier, juste après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, afin de soutenir la population déplacée à Gaza, en garantissant des services vitaux tels que la collecte des déchets, la distribution d'eau par camions et la remise en état des puits. L'agence onusienne a indiqué qu'environ 12 000 employés palestiniens de l'UNRWA à Gaza poursuivent sans relâche leurs efforts pour assurer des services

essentiels et apporter un soutien humanitaire aux habitants durement touchés. En suivant l'évolution de la situation dans la bande de Gaza, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'UNRWA a indiqué que d'importants déplacements de populations ont été observés par le groupe gestion des sites, principalement du sud vers le nord de Gaza. Depuis le 10 octobre, 545 737 mouvements de déplacement ont ainsi été enregistrés, a précisé l'agence. L'UNRWA a indiqué que les besoins en matière de soins de

santé et d'éducation ont été immenses dans l'enclave palestinienne à la lumière des destructions qu'a causées l'agression de l'entité sioniste durant deux ans.

En se référant à la situation dans la Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods Est, l'UNRWA a affirmé que les attaques répétées des colons sionistes ont continué de viser les Palestiniens engagés dans la saison de récolte des olives.

Elle a précisé qu'environ 3 000 arbres et jeunes plants ont été vandalisés durant le seul mois d'octobre, ajoutant que ce mois-ci a enregistré le nombre le plus élevé d'incidents de violence et de harcèlement commis par les colons depuis le début de la surveillance de la situation par l'UNRWA en 2013.

Elle a fait savoir que les autorités d'occupation sionistes ont adressé de multiple ordres d'expulsion à des Palestiniens propriétaires de biens à Qalandiya, au nord d'El-Qods Est.

Abir Menasria